

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	PONTIAC	Astre Safari (modèle 2HC15)	CH 0338 51

Constructeur	PONTIAC MOTOR DIVISION of G M C Pontiac, Michigan (USA)		
Identification	"Astre Safari 2HC15" et "CH 0338 51" sur la plaquette du constructeur		
Plaquette constr.	"2C15B.." devant le No du châssis		
N° du châssis	à droite, en haut sur l'avant		
Ident. du moteur	à gauche, derrière le pare-brise		
Importateur princ.	" B " à droite, sur le bloc, près du No du moteur (frappé par l'importateur)		
Véhicule homologué	General Motors Suisse SA, Salzhäuserstrasse 21, 2501 Bienne	Signes fixes dans code du type	2HC15 / 2C15B..

Chassis		Moteur	
Nombre d'essieux	2	Nombre de roues	4
Direction	mécanique avec assistance hydraulique		
Transmission	boîte automatique		
Nombre de vitesses	3	Entraînement	sur roues AR
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.interne, avec assistance par dépression, sur toutes les roues		
Frein auxiliaire	AV=souple de dosage; AR= limiteur		
Frein d'arrêt	mécanique, à expansion interne, sur les roues AR		
Ralentisseur	identique au frein auxiliaire		
Contrôle 2 circ.	par différence de pression; lampe-témoin combinée		
		Marque	CHEVROLET
		Type	B (140 CID)
		Construction	en ligne
		Temp	4
		Carburant	B
		Position	avant
		Refroidiss.	eau
		Nombre cylindr.	4
		Alésage	88,25
		Course	92,03
		Cylindrée	2287
		CV-impôt	11,65
		Puissance en CV	à l/min
			82 SAE-net *)
			4200
		Bruit	82 dB/A à l/min
			4200 *)
		Silencieux	1 pot 455x215x95 mm
		Mesure des gaz	ECE-15 **)
		Déparasitage	OCE, annexe 8, chiffres 3+4 = D

Carrosserie		limousine (combi)	
Nombre de portes	2	Indic. vit.	km/h
Ceintures sécurité	SAE-J-4c ***)	Rétroviseur	gauche + droite
Calo	-	Attelage	-
Antivol	verrouillage de la direction		
Nombre de places	4	av 2	centre ar 2
Dimensions			
Longueur	int. 4511	Empattements	2464
Largour	1680		
Hautour	1350	Voie	av 1402 ar 1374
Porte à faux	lat. 904	Voies	av - ar -
	av 904		
	ar 1143	Braquage	g 10900 d 11300
Distance volant - vers l'avant du véhicule			
		Poids	avant
		Poids à vide	710
		Charge utile	90
		Poids total	800
		Garant's fabr.	1732
		Dimens. pneus	BR 78 - 13 BR 78 - 13 (variantes +)
		Pty / bar	LR B / 2,0 LR B / 2,3 voir
		Charge	970 1040 remarques)
		pour V max	varie selon la marque, minimum 150 km/h
		Garantie poids remorqueable avec frein	450
		Garantie poids remorqueable sans frein	
		Garantie poids de l'ensemble	
		Poids remorqueable testé	
		Vitesse maximale selon le constructeur	150 km/h
		Vitesse maximale testée	km/h
		charge garantie sur le toit	90 kg

Equipement §)	HCR (E)
Feux de route	HCR (E)
Feux de croisement	GUIDE 1X SAE IP 73
Feux de position	GUIDE 10 S SAE STIAR 71
Feux rouges	id.
Feux stop	voir f. position AV+AR
Clignoteurs	av voir f. position AV+AR ar voir feux rouges
Catadioptrés	av 10 S SAE STIAR 71
Feux de gabarit	av lat. HELLA K 14023 lat. ar 10 A SAE PLA74
Feux complément.	
Eclairage plaque	2/ au centre
Essuie-glace	2/ balais avec/ sans lave-glace
Avertisseurs	DELCO REMY "P" ou d'autres modèles selon les fiches d'homologation.

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	P O N T I A C Astre Safari		
Homologation N°	CH	0338 51	
Carrosserie	limousine		
Places	total 4	avant	2
Poids à vide	1320	Carburant	B
Charge utile		CV-impôt	11,65
Poids total	1732	Cylindrée	2287

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Bruit du moteur : Ventilateur à 5 pales, largeur 82 mm, diamètre 350 mm, avec entraînement rigide.
Puissance du moteur : Tuyau d'origine (à partir du pot jusqu'au bord du véhicule) d'un diamètre extérieur de 2" (50,8 mm) doit être remplacé par un tuyau d'un diamètre extérieur de 1 3/4" (44,5 mm); la sortie doit être dirigée sur la gauche, jusqu'à max. 45°.
- **) Mesure des gaz : la vignette ECE-15 se trouve à droite, à l'intérieur de l'aile.
- **) Ceintures de sécurité : position des sangles et accessibilité aux commandes contrôlées selon OCE art. 23, al. 3bis.
- +) Variantes de pneus :
- | | | | | | |
|--------------|----|-----------|----|------------|---|
| BR 70 - 13 B | AV | 970 (2,0) | AR | 1040 (2,3) | V/max varie selon la marque, minimum 150 km/h |
| A 78 - 13 B | | 890 (2,0) | | 960 (2,3) | " |
| 175 SR 13 | | 900 (2,0) | | 1040 (2,3) | V/max 180 km/h |
| 185/70 SR 13 | | 870 (2,0) | | 960 (2,3) | " |
| 195/70 SR 13 | | 960 (2,0) | | 1070 (2,3) | " |

§) Modifications par l'importateur:

- les phares d'origine Sealed-Beam sont remplacés par des HCR H4 (E).
- les feux de position/clignoteurs AV sont équipés d'ampoules blanches.
- les angles de visibilité des feux de position sont complétés par des feux de gabarit HELLA K 14023, ceux des clignoteurs avant par les clignoteurs latéraux d'origine.
- les feux de gabarit AV d'origine sont débranchés afin que les clignoteurs AV et AV latéraux puissent être synchronisés.
- le dos des catadioptrés doit être rendu étanche.
- le catalyseur peut rester sur le véhicule, dans son état original.

A noter dans le permis de circulation:

- charge garantie sur le toit 90 kg

Lieu et date de l'homologation

Homologation fédérale des types de véhicules

Stulen, 2.2.1976